

Ce que la cour a jugé à propos de publier des informations du général-major Robertson, se réduit aux paragraphes suivans.

Le général-major Robertson, qui partit de la Nouvelle-York le 18 Février, & par lequel l'on a reçu la lettre, dont l'extrait ci-dessus est tiré, donne le détail de plusieurs avantages, remportés par des partis composés de troupes britanniques & hessoises, & employés à escorter des convois dans la province de Jersey, sur de gros corps de rebelles, qui les avoient attaqués; particulièrement qu'un parti du quarante-deuxieme régiment, qui escorteit quelques chariots de fourrage de Brunswick, ayant été attaqué par un grand nombre de rebelles, le chevalier Guillaume Erskine marcha à son secours avec un détachement, & qu'ayant pris une position, qui mettoit les rebelles entre deux feux, il les obligea à se retirer en grande confusion, laissant trois à quatre cents hommes morts sur la place.

Qu'un nombre considérable de rebelles ayant paru sur les hauteurs au dessus du Fanal à la pointe de Sandy, le major Gordon avec 200 hommes débarqua derrière eux, les attaqua & les défit, en tuant plusieurs & faisant 74 prisonniers; ce qui avoit fait abandonner aux rebelles toute cette partie du comté de Monmouth.

Que les soldats hessois, qui s'étoient fait jour aux travers des rebelles à Trenton, & étoient venus à New-York, avoient prié le général Howe de les renvoyer dans la province de Jersey, afin qu'ils pussent avoir part à tous les services, que la saison pourroit permettre, ce à quoi le général consentit; & ils y furent renvoyés en conséquence.

Que les rebelles du côté de West-Chester avoient rassemblé toute la milice, qu'ils avoient pû tirer des provinces de la Nouvelle-Angleterre & des parties occidentales de celle de la Nouvelle York, conduisant avec eux un grand nombre de chariots vuides, dans l'attente de piller les habitans de l'isle de New-York; & qu'ils avoient paru devant le fort Indépendance près